

Adhésion personne morale

Commerçant, Artisan, Entreprise

Valable du 1 Mai 2022 au 30 Avril 2023

Avernois

Non Avernois

**Devenir adhérent c'est signifier son intérêt et manifester son soutien au projet social du Point Commun.
C'est être volontaire pour partager et relayer les valeurs attachées à son projet.**

Nom de l'organisme :

dont le siège social est situé à (adresse) :

et l'adresse de correspondance postale (à remplir si différente du siège) :

Numéro de téléphone :

Son activité :

Adresse mail :

À remplir par son/sa responsable

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Contact numéro 2 :

Nom :

Prénom :

Fonction au sein de l'organisme :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

J'adhère au Point Commun au tarif de € (Avernois : 20€ / Non Avernois : 30€)

Je règle mon adhésion : Par chèque En espèce

J'atteste avoir lu le règlement intérieur du Point Commun et m'engage à le respecter.

Je confirme que toutes mes informations sont exactes.

Fait à

Signature

Le